**Procès verbal du CA n°48 du 23 mai 2016**

**Présents**: Eliane Keppens Marescaux, Marc Plainchamp, Jean Haquin, Etienne Bruneau, Yves Roberti Lintermans, Ghislain De Roeck.

**Excusés**: Doris Kötgen, Jean Laroche, Laurent Ignoul, Philippe Roberti,

**1. Accueil des nouveaux administrateurs**

Ce point est reporté car les deux nouveaux administrateurs sont excusés.

**2. Approbation du PV du CA n°47** du 11 avril 2016

Le PV est approuvé.

**3. Réunion guidance vétérinaire**

Le nouveau texte de règlement est analysé en séance et quelques modifications sont proposées :

Art 2

3° La traduction de cheptel apicole ne correspond pas dans la version flamande. Le mot cheptel n’est pas utilisé en apiculture. Ghislain va chercher une nouvelle traduction.

6° dans le texte français … après consultation de la FAB, du KonVIB,…

Ch3

Art 4 §2 Dernier alinéa :

Le vétérinaire définit un protocole de suivi des chutes varroas avec l’apiculteur. Il sera basé sur les comptages des mortalités des varroas par morts naturelles et suite aux traitements. Sur cette base, il pourra réaliser une inspection en évaluant la présence de signes cliniques et le niveau d’infestation des abeilles adultes et/ou du couvain.

Art 5

… à prescrire des traitements (biotechniques, chimiques) et à fournir si nécessaire les médicaments dans le cadre de la lutte contre la varroase. Les traitements devront être adaptés à la conduite apicole de l’apiculteur.

Il définira ensuite le traitement adapté à l’état sanitaire du cheptel.

Des questions hors texte sont également posées :

Quelle sera l’implication financière de cette guidance en fonction du nombre de ruches – coût d’une infosession…

Visite de guidance apicole –Varroase :

Il faudrait garder un rapport officiel assez léger

Annexe 2

Remplacer colonie 1…

Par

Tableau : liste des colonies visitées

Identification Evaluation de la varroase Signes cliniques

Ruche mortalité naturelle – abeilles - couvain

Il faudrait remplacer « médicament pour des problèmes… » par

Tableau : Traitements prescripts et leur mise en œuvre (oui-non)

Année Printemps Eté Automne Hiver

**4. Questionnaire sur les dépérissements**

Fin des envois le 15 mai. Le nombre de questionnaires rentré est de 307 francophones, 20 néerlandophones et 10 allemands = 337

Les pertes étaient plus importantes dans le Hainaut.

Les gens proches des moutardes semblent avoir plus de casse

Les mortalités sont moins importantes que l’an dernier. Une première estimation grossière tourne autour de 8 %. Cette année, les pertes sont également plus faibles en Flandre et aux Pays-Bas.

Certaines zones semblent très touchées. L’apiculteur est un des paramètres dont on doit également tenir compte. L’absence de traitements contre la varroase reste une des causes importante de mortalités. Les phénomènes de réinfestations sont très importants.

Il faudrait peut-être prendre régulièrement des pollens pour analyse afin de mieux cerner l’origine de certaines pertes inexpliquées.

**5. Dossier TVA - Fiscalité**

E. Keppens a transmis un document sur le taux de TVA qui serait à 6% pour les reines et les essaims.

Une question parlementaire avait été posée par Thérèse Snoy et reprenait nos revendications : TVA de 6 % au lieu de 21 % pour les reines et les essaims. Le ministre des finances était favorable au changement. (voir http://ccff02.minfin.fgov.be/KMWeb/document.do?method=view&id=6665c209-cc8f-4ef6-b737-aee71ff8550d&documentLanguage=FR#findHighlighted)

On doit vérifier si une modification a eu lieu depuis. Si ce n’est le cas, il faudrait introduire une demande officielle.

**6. Réunions européennes** (voir document transmis avec l’OJ)

EB fait le point sur les principaux points analysés lors des réunions du GT Miel et du GDC apiculture.

- Mesures anti-dumping : besoin de monter un dossier au niveau européen. De nombreux apiculteurs sont touchés aujourd’hui par la prise de marché par les miels chinois. Une personne devrait être engagée pour travailler sur ce dossier si on trouve les finances nécessaires.

- Statut des différents produits de la ruche : les apiculteurs préfèrent arriver à un statut similaire dans tous les Etats membres et cherchent à simplifier les choses – un maximum de produits devrait avoir un statut d’aliments (pollen, gelée royale…). Pour la propolis, c’est plus difficile.

- Situation du marché – la Chine progresse encore et représente aujourd’hui plus de 50% des importations de miels.

- Programme miel : les chiffres transmis par les Etats membres ont été intégrés dans les nouveaux tableaux relatifs à la production européenne. La moyenne de production est plus élevée que ce qui était annoncé avant. Dans les coûts de production on trouve un facteur 10 entre les différents pays. Tout cela nécessite une standardisation dans la prise de données.

- Aethina tumida – de nouveaux foyers sont dépistés mais l’infestation reste toujours dans la zone initiale.

- Vespa velutina – cette espèce est reprise sur la nouvelle législation européenne sur la liste des espèces invasives. Cela impose à tous les Etats membre de mettre en place des mesures de dépistage et la mise en œuvre d’un plan d’éradication lors de l’arrivée de l’espèce sur son territoire. Le signalement est obligatoire.

**7. Bee Life**

Bee Life a principalement travaillé ces derniers temps sur la mise en place de la Bee Week à laquelle tous les apiculteurs sont conviés. Il y aura un forum pour les apiculteurs le lundi 13 juin après-midi. Le mardi 14 sera consacré aux discours de divers intervenants. Un chercheur argentin qui parle des relations : pollinisateurs - modèle agricole sera présent. Une conférence spéciale sera probablement organisée avec lui dans ce cadre.

**8. Divers**

La région flamande organise la semaine de l’abeille à partir du 29 mai au 5 juin (<http://www.weekvandebij.be/>). Cela se passe entre autres à Kalmthout (Anvers)

**9. Points à mettre à l’ordre du jour de la prochaine réunion du CA**

1. Accueil des nouveaux administrateurs

2. Approbation du PV n°48 de la réunion du 23 mai 2016

3. Réunion sur la guidance vétérinaire

4. Dossier TVA

5. Questionnaire – résultats définitifs

6. Dossiers européens

7. Apimondia

8. Divers

9. OJ prochaine Réunion

La prochaine réunion du CA devrait se tenir le lundi 29 août 2016